

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 43 (1972)

**Heft:** 4

**Rubrik:** Annexes

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ANNEXES

### Commémoration du 200<sup>e</sup> tirage de la SEVA

Qui pourrait ignorer l'existence de la SEVA ? En l'espace de 39 ans, notre loterie cantonale a enregistré 200 émissions — jusqu'à 6 par année.

Le 23 mars 1972 a eu lieu, à Thoune, le 200<sup>e</sup> tirage qui a revêtu un caractère encore plus solennel que d'habitude. La SEVA peut se targuer d'un chiffre d'affaires de plusieurs millions de francs, dont des milliers d'œuvres d'utilité publique ont bénéficié. D'innombrables acheteurs de billets de toutes les couches sociales, citoyens du canton ou d'ailleurs, ont contribué au succès de cet important « chiffre d'affaires », dont les quelques chiffres ci-dessous donnent un aperçu :

Depuis 1933, date de la fondation de la SEVA, un montant de 104 millions de francs a pu être distribué à d'heureux gagnants. Que de joies et de surprises au sein d'innombrables familles !

Pour qui s'en sortait les mains vides, il restait du moins la consolation d'avoir contribué à de bonnes œuvres. Pas moins de 45 millions de francs — bénéfice net de la SEVA — purent être versés, conformément aux statuts, à des « œuvres d'utilité publique ou de bienfaisance ». Parmi les différentes œuvres, institutions, manifestations ou réalisations ayant bénéficié des largesses de la SEVA, citons les restaurations du château de Porrentruy, de la collégiale de Saint-Ursanne et de l'abbatiale de Bellelay, l'édition du livre « Vitraux du Jura », le futur bibliobus jurassien, les associations jurassiennes, etc.

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### Abonnements

Nous informons nos abonnés que les abonnements impayés seront prélevés par remboursement. Les remboursements seront mis à la poste le 3 mai. Veuillez leur réserver un bon accueil.

L'administration du bulletin

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83  
Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73  
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79  
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81  
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51  
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86  
Bulletin : 25 - 102 13  
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50